

Le Ruban Rouge



" L'armée, c'est la Nation. Les soldats ne sont que les enfants des citoyens. Si l'on distinguait les hommes en militaires et civils, on établirait deux ordres, alors qu'il n'y a qu'une Nation "

Napoléon Bonaparte (1769–1821) répondant à Mathieu Dumas qui souhaitait que la Légion d'honneur soit réservée aux seuls militaires.

Bulletin n° 26 - Mai 2021

Section de la Vienne de la

Société des Membres de la Légion d'Honneur

Éditorial du Président

2021, année d'incertitude, mais d'espoir ...

~~~~~

2020 aura été, pour notre Section, une année d'activité fort réduite. Regrettons-le certes, mais au regard de la catastrophe universelle que nous vivons, félicitons-nous plutôt d'avoir payé à la pandémie un assez faible tribut.

L'avenir s'éclaire-t-il, et pouvons nous espérer renouer avant la fin de la présente année avec nos habitudes ? Il y a des raisons pour cela, mais prudence s'impose : les bienfaits de l'immunité collective obtenue par la vaccination pourraient être déjoués par le pouvoir de mutation de ce terrible virus, comme par l'inégalité des politiques et des moyens dans un temps de mondialisation.

C'est donc avec réserve que notre bureau vous annonce le programme des prochains mois. Notre Prix des apprentis, pour lequel contact est pris avec la Chambre des métiers et de l'artisanat et un jury constitué, sera décerné, pro-

bablement sans cérémonie. Nous devrions pouvoir de ce fait proposer un candidat pour le prix national, qui sera attribué en septembre, quelle que soit la formule.

Nous sommes d'autre part engagés dans deux manifestations nationales du Centenaire : le Rallye de la Jeunesse, qui se terminera fin septembre à Paris, et le Tour de France de la Flamme, en octobre ou novembre en partenariat avec le RICM. Espérons que ces événements pourront effectivement avoir lieu, cela ne dépend pas de nous.

Enfin nous tiendrons avant la fin de l'année notre assemblée générale, sous une forme adaptée à la situation du moment.

Comme vous le voyez, notre Section assoupie est prête pour le réveil.



**Daniel BONTOUX**  
Président de la  
Section de la Vienne



### Dans ce numéro :

|                                                               |   |
|---------------------------------------------------------------|---|
| Éditorial du Président                                        | 1 |
| Vie de la Section : Prix national des Apprentis               | 1 |
| Vie de la Section - Mouvements                                | 2 |
| Première « Grande conférence de la S.M.L.H. »                 | 2 |
| Portraits de décorés                                          | 3 |
| Un peu d'histoire : « Jean, Nicolas, Napoléon VILAIN »        | 4 |
| Un officier de gendarmerie au sein de l'O.N.U.                | 5 |
| Un officier de gendarmerie au sein de l'O.N.U. (suite)        | 6 |
| Un officier de gendarmerie au sein de l'O.N.U. (suite et fin) | 7 |
| Acquisition du Grand Aigle du Maréchal GROUCHY                | 8 |
| Portraits de décorés (suite et fin)                           | 8 |
| Infos du Siège                                                | 8 |
| Le coin du Secrétaire                                         | 8 |

## Vie de la section : Prix national des Apprentis



Mademoiselle  
Lucille LE BRUN

Le premier « Prix national des apprentis » organisé par le Siège avec l'aide (précieuse) du Président de la section du Vaucluse, Monsieur **Michel GRANGE**, devait se dérouler en Avignon dans le magnifique cadre du Palais des Papes. Les aléas de la situation sanitaire en ont décidé autrement. Les 20 lauréats se sont tout de même vu remettre leur récompense (un chèque de 500€, une médaille gravée et un diplôme) par le biais de « leur section ». Présentation :

**Lucille LE BRUN** a 22 ans. Sa spécialité est la peinture en bâtiment et elle est titulaire d'un CAP dans ce domaine. Son attirance vers ce type de métier est ancienne, mais son parcours pour s'y investir n'a pas été linéaire. Elle avait été orientée au départ, un peu contre son gré, dans des études tout autres. Mais un baccalauréat Sciences et technologie du management et de la gestion, option Gestion Finance, une admissibilité au concours d'éducateur spécialisé, une année de BTS en Économie Sociale et Familiale, ne l'ont que découragée de ces matières et des perspectives qu'elles lui offraient et, dès qu'elle en a eu le libre choix, elle est revenue à la passion de son enfance pour le dessin et tout ce qui s'y rattache : la peinture, la photographie, mais aussi la rénovation, la décoration. Et c'est ce qui l'a conduite chez les Compagnons du devoir où elle est admise pour son grand bonheur. Après avoir obtenu son CAP, elle a poursuivi son parcours dans l'entreprise Réveillault Peinture, de Jaunay-Marigny, sous les conseils judicieux de son Maître de stage, Monsieur **Joachim MANSON** et de son Tuteur, Monsieur **Luc LE QUOC**, participant à des travaux de neuf et de rénovation, dans les secteurs particulier et locatif, avant d'entreprendre son Tour de France.

## Vie de la section : Mouvements

### In Memoriam

| Civilité                       | Prénom        | Nom       | Comité | Grade LH | Date du décès         |
|--------------------------------|---------------|-----------|--------|----------|-----------------------|
| MONSIEUR                       | PAUL          | FROMNTEIL | 860001 | CH       | DECEDE LE 08/07/2020  |
| MADAME                         | MARIE-THERESE | PIERRA    | 860004 | CH       | DECEDEE LE 20/07/2020 |
| MONSIEUR LE CONTROLEUR GENERAL | CHRISTIAN     | BONNEAU   | 860001 | CH       | DECEDEE LE 19/09/2020 |
| MONSIEUR                       | JACQUES       | TROUVE    | 860004 | CH       | DECEDE LE 29/10/2020  |
| MADAME                         | HENRIETTE     | BERANGER  | 860001 | —        | DECEDEE LE 08/12/2020 |
| MONSIEUR                       | PASCAL        | RENAUD    | 860004 | CH       | DECEDE LE 11/02/2021  |
| MADAME                         | SUZANNE       | LAJON     | 860002 | —        | DECEDEE LE 14/03/2021 |
| MONSIEUR LE COLONEL            | YVES          | PORTIER   | 860003 | CH       | DECEDE LE 19/03/2021  |
| MONSIEUR                       | CLAUDE        | LETELLIER | 860001 | CH       | DECEDE LE 26/03/2021  |

### Ils nous ont rejoints :

| Civilité                          | Prénom  | Nom       | Ville       | Comité | Grade LH |
|-----------------------------------|---------|-----------|-------------|--------|----------|
| MONSIEUR LE GENERAL DE BRIGADE    | THIERRY | GAUCI     | POITIERS    | 860004 | OF       |
| MONSIEUR LE GENERAL DE BRIGADE    | YVES    | GOUTX     | MONTAMISE   | 860001 | OF       |
| MONSIEUR LE VICE-AMIRAL D'ESCADRE | PATRICK | LECOINTRE | CHENEVELLES | 860001 | OF       |
| MONSIEUR LE COLONEL               | SERGE   | LEROY     | POITIERS    | 860004 | CH       |
| MONSIEUR LE LIEUTENANT-COLONEL    | MICHEL  | ROTHEY    | LA CHAUSSEE | 860005 | CH       |

### Ils nous ont quittés :

| Civilité | Prénom | Nom       | Comité | Grade LH | Code postal | Ville de destination |
|----------|--------|-----------|--------|----------|-------------|----------------------|
|          |        | N E A N T |        |          |             |                      |

### Grande conférence de la S.M.L.H.



La première « Grande (visio)conférence de la Société des Membres de la Légion d'Honneur » s'est tenue le 20 mai dernier. Organisée par la Section Suisse et le Club diplomatique de Genève, elle avait pour intervenant **Bertrand Piccard**, psychiatre et aéroplane suisse. Auteur de deux premières autour du monde en ballon et en avion solaire, il est aujourd'hui président de la **Fondation Solar Impulse**. Il est également **ambassadeur des Nations Unies** pour l'environnement et **conseiller spécial auprès de la commission européenne**.

Bertrand Piccard s'est exprimé sur l'**enjeu écologique** contemporain et les moyens d'y répondre. Il propose 1 000 solutions **rentables** pour protéger l'environnement. Ni idéologie ni aveuglement, des solutions simples et applicables dès aujourd'hui : peut-être trop simples ... (Si vous souhaitez l'écouter : <https://youtu.be/l7zQ5j-4ZwY>)

## Portraits de décorés

Une reprise d'une série commencée il y a déjà 3 ans et demi mais qui continue à montrer la diversité des membres de notre Ordre national. Ces portraits, je le rappelle, sont accessibles sur le site de la Grande chancellerie de la Légion d'honneur.

✧  
**Rigoberta MENCHU TUM**



**Rigoberta Menchú Tum** naît en 1959 au Guatemala dans une famille de paysans sans terre de l'ethnie indienne Quiché d'origine Maya.

Sa communauté survit sur de minuscules parcelles de maïs à flanc de montagne, puis travaille dans les plantations de café des grands propriétaires terriens, les fincas. Les conditions y sont tellement dures que deux de ses frères meurent. A 13 ans, elle est placée comme domestique. Elle n'est pas payée et « *moins bien nourrie que le chien* », mais elle apprend l'espagnol. Dans le sillage de son père, fondateur du Comité d'unité paysanne catholique, elle milite pour le droit à la terre pour les Indiens à partir de 1979.

En 1980, sa mère et son frère sont tués par des militaires. Son père et des partisans du Comité d'Unité paysanne Catholique (CUC) meurent dans l'incendie de l'ambassade d'Espagne, provoqué par les forces de l'ordre. **Rigoberta Menchú** est alors contrainte de s'exiler à Mexico d'où elle continue de lutter pour la cause des Indiens. « *La mort de mes parents, explique-t-elle, fut déterminante et m'obligea à prendre certaines décisions qui ont renforcé mes convictions.* » En 1992, elle est la plus jeune lauréate du prix Nobel de la Paix et en 1996, Jacques Chirac alors président de la République, lui remet les insignes de commandeur de la Légion d'honneur. En 2004, elle peut rentrer dans son pays, le

gouvernement du Guatemala l'ayant officiellement nommée « ambassadrice des accords de paix ».

✧  
**Louis FAIDHERBE**



Auteur du portrait Marie-Madeleine Rignot-Dubaux

Né en 1818 à Lille, Louis Faïdherbe suit une scolarité médiocre avant d'intégrer l'École Polytechnique puis de se former à une carrière militaire à l'École d'application du génie de Metz.

Il rejoint Bugeaud en Afrique du Nord puis l'Afrique noire. La présence française sur le continent africain va constituer un pôle déterminant de sa carrière. Nommé Gouverneur du Sénégal en 1854, il pacifie le pays, organise l'unification des territoires et des ethnies en une nation, modernise Saint-Louis et en fait une capitale régionale importante. À la fin de son mandat sénégalais, en 1865, Faïdherbe quitte un pays prospère. Pourtant Faïdherbe va connaître une « traversée du désert » : nommé à des postes moins prestigieux en Afrique du Nord, il assiste de loin à la déroute des armées de Napoléon III en 1870. Rappelé par la jeune République qui succède à l'Empire à l'automne 1870, il prend le commandement de l'armée du Nord et parvient à organiser une résistance solide face à l'avancée des Prussiens. Mais ses succès de janvier 1871 à Bapaume n'empêchent pas l'invasion de Paris par l'ennemi. Personnage populaire à la fin de la guerre, Faïdherbe renonce à deux reprises à ses mandats de député. Sénateur en 1879, nommé grand chancelier de la Légion d'honneur en 1880, il meurt au Palais de Salm en 1889, au terme d'une longue maladie.

✧  
**Hélène ROCHE**

Docteur en archéologie préhistorique, **Hélène ROCHE** est directeur de recherches émérite au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Au début des années 1970, elle fait un séjour de deux ans au Tchad en tant qu'enseignante à l'Université de Ndjamena.



De retour en France, elle entreprend sa thèse de doctorat puis entre comme chercheur au CNRS où elle mène l'essentiel de sa carrière, alternant séjours en France et en Afrique. Ses travaux portent en effet sur la préhistoire très ancienne d'Afrique orientale, plus particulièrement sur les origines de l'homme et de ses techniques. Ils lui vaudront le Prix International 2012 de la Fondation Fyssen.

**Hélène ROCHE** a conduit des recherches de terrain dans plusieurs pays, en Éthiopie, au Soudan, en Ouganda et principalement au Kenya, où elle a longuement résidé. Elle y a dirigé le département d'Archéologie du Musée de Nairobi, ainsi qu'un important programme de recherches archéologiques sur la rive occidentale du lac Turkana, dans le nord du pays.

Cette région sahélienne étant particulièrement déshéritée, elle crée, en parallèle à ses activités professionnelles, une association ayant pour objectif d'apporter une aide matérielle à plusieurs écoles du secteur où elle effectue ses recherches archéologiques. C'est donc tout naturellement au Kenya qu'elle est reçue chevalier de

la Légion d'honneur en 2009 par Madame Elisabeth Barbier, Ambassadrice de France à Nairobi.

(Suite page 8)

## Un peu d'histoire : Jean, Nicolas, Napoléon VILAIN

Boulevard Bajon, à Poitiers, se dresse un large immeuble, la Résidence « Les Caillons ». À sa droite, bien modeste, se faufile la rue des Pouples. Si vous empruntez cette dernière voie, levez la tête vers la gauche : vous découvrirez, scellée au mur de la résidence, au dessus du nom de la rue, une plaque commémorative au nom de Jean VILAIN, légionnaire, héros de Camerone. Mais qui était exactement Jean VILAIN ? (Un merci particulier à Monsieur Jean MOUSSU, de Poitiers, pour sa participation active)



Jean Nicolas Napoléon VILAIN, fils de Jean VILAIN, lieutenant au 4<sup>e</sup> Régiment de Lanciers en garnison à Poitiers, chevalier de la Légion d'Honneur, et de Catherine Louise TALONNIER, son épouse, voit le jour le 3 août 1836 dans une maison du boulevard Bajon. Sa famille est originaire de Chalon-sur-Saône, au sud de la Bourgogne.

Le 27 mai 1854, à l'âge de 18 ans, cet ancien élève du Prytanée militaire de La Flèche s'engage dans la Légion étrangère au 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> Régiment Étranger. Il participe à la guerre de Crimée (octobre 1853 - mars 1856) comme l'atteste la médaille qu'il arbore. Il semble avoir été un élément valeureux puisqu'en 1859 - soit 5 ans plus tard - à la suite de la bataille de Magenta (campagne d'Italie) il sera nommé le 17 juin Chevalier de la Légion d'honneur. Il est alors Sergent-major au 2<sup>ème</sup> Étranger (cf sa fiche à la Grande chancellerie – Base Léonore).

En 1863, ayant rejoint le 1<sup>er</sup> Régiment Étranger et nommé Sous-lieutenant depuis le 21 janvier, il participe à la campagne du Mexique. Le 30 avril à une heure du matin, conformément aux ordres de son Chef de corps, il part sous l'autorité du Capitaine DANJOU et accompagné du Sous-lieutenant MAUDET et de soixante-deux légionnaires à la rencontre d'un important convoi de munitions à destination de Puebla.



Plaque commémorative scellée dans le mur à l'entrée de la rue des Pouples  
© Photo Jean MOUSSU.

Le 30 avril à une heure du matin, conformément aux ordres de son Chef de corps, il part sous l'autorité du Capitaine DANJOU et accompagné du Sous-lieutenant MAUDET et de soixante-deux légionnaires à la rencontre d'un important convoi de munitions à destination de Puebla. Je ne referai pas ici le récit intégral du combat de Camerone : la majeure partie des Français le connaît. Revenons à notre lieutenant VILAIN. À hauteur de ce lieu, un nuage de poussière : ce sont 1000 cavaliers mexicains qui cherchent eux aussi le convoi. Le Capitaine DANJOU, affrontant l'ennemi, se réfugie avec ses hommes dans une hacienda proche et organise la défense leur faisant prêter le serment de se battre jusqu'au bout ...

Vers onze heures, le Capitaine DANJOU, qui n'a cessé d'aller d'un poste à l'autre, reçoit une balle en pleine poitrine, tirée sans doute des bâtiments, et devant le Sous-lieutenant VILAIN qui lui a relevé la tête avec une pierre, il meurt au bout de quelques minutes. Le Sous-lieutenant VILAIN prend alors le commandement et le combat continue. Écoutons le caporal MAINE, rescapé du combat, le décrire : « ... petit, fluet, les cheveux blonds frisés, presque un enfant, il sortait des sous-officiers et n'avait que six mois de grade : un brave cœur du reste, et qui ne boudait pas devant le danger ... ». Les légionnaires n'ont rien bu depuis la veille et, sous le soleil vertical, implacable, la soif est atroce. Un moment l'espoir renaît : des sonneries de clairons se font entendre et l'on croit à l'arrivée d'un secours français. Hélas! les clairons étaient mexicains et les sonneries ralliaient leurs mille deux cents fantassins venus à la rescousse pour en finir avec cette poignée de forcenés. Le combat fait rage mais vers deux heures, le Sous-lieutenant VILAIN décède, touché à son tour d'une balle en plein front. Le Sous-lieutenant Clément MAUDET prend alors le commandement et tombe mortellement blessé. Il ne restera à la fin du combat que cinq légionnaires, qui se rendirent à la condition de conserver leurs armes et que soient soignés les blessés : « On ne refuse rien à des hommes comme vous ! » répondit l'officier mexicain.

L'empereur Napoléon III décide que le nom de Camerone sera inscrit sur le drapeau du Régiment Étranger et que, de plus, les noms de DANJOU, VILAIN et MAUDET, seront gravés en lettres d'or sur les murs des Invalides à Paris. Un monument fut élevé sur les lieux du combat en 1892, avec cette inscription : « Ils furent ici moins de soixante opposés à toute une armée sa masse les écrasa. La vie plutôt que le courage abandonna ces soldats français. À Camerone le 30 avril 1863. » Il est à noter que cette inscription est en latin.



Médailles des campagnes :  
Crimée - Italie - Mexique



Jean, Nicolas, Napoléon VILAIN



Monument de « Camarón de Tejada »

## Un officier de gendarmerie au sein de l'O.N.U.



Le colonel (ER) de Gendarmerie **Jean-Michel TURQUOIS** a servi dans la Gendarmerie Mobile comme sous-officier (gendarme) puis officier (de lieutenant à lieutenant-colonel), en métropole comme en outre-mer. A l'étranger, il a servi consécutivement au Tchad, Kosovo, Haïti, Jordanie, Afghanistan, Malawi, Mali et RCA. Au cours de ses 4 dernières années d'activité, il fut détaché à l'ONU Police au titre de « Conseiller Ordre Public, FPU et Opérations », effectuant 36 mois de déplacement au profit de la police onusienne dans le domaine des opérations (stratégie, planification, formation, commandement, contrôle) notamment en Haïti, en RCA et au Malawi.

### Propos liminaire :

Le droit de manifester sur la voie publique oblige la majorité des nations à organiser – selon leur Histoire et leurs principes de gestion politique des citoyens - la préparation des rassemblements, le recueil de renseignement, le contact avec les organisateurs ou encore la maîtrise des situations les plus violentes. La gestion des mouvements de foules, et parallèlement de l'ordre public, peut ainsi varier assez largement selon les pays concernés et les organisations syndicales ou associatives, quand elles se manifestent. De fait, et en raison du nombre élevé de pays adhérant à l'Organisation des Nations Unies (ONU) mais aussi à l'Union Européenne (UE) ou encore à l'Union Africaine (UA), la majorité des gouvernements cherchent une adaptation des standards internationaux, notamment onusiens. Pratiquement, les objectifs de gestion des manifestants, les principes d'emploi des forces de l'ordre et des moyens divers d'intervention (protection, neutralisation, létaux, non létaux, etc...) se rapprochent au fil des décennies et selon les continents. En revanche, l'application de ces dispositifs publics sur le terrain, doit être constamment adaptée à la situation du moment. La France, via la Gendarmerie et la Police, parfois au travers de certains autres fonctionnaires, participe à la gestion de l'ordre par les unités de l'ONU.

*Nota bene : cette information va se limiter volontairement à la présentation simplifiée du maintien et rétablissement de l'ordre public (MROP) par les compagnies onusiennes de MROP, dénommées FPU.*

### I – Doctrine de l'ONU dans le maintien de l'ordre public

L'ONU contribue avec le pays d'accueil au maintien de l'ordre dans les pays en crise ou elle se trouve mandatée – actuellement essentiellement sur le continent africain – par la combinaison de réponses immédiates et/ou dans la durée. Ainsi, la police de l'ONU (dénommée UNPOL pour « United Nations Police ») peut être amenée à faire face à une variété de situations d'ordre public dans ces pays en crise : manifestations de nature politique ou électorale, conflits sociaux, paniques de rue liées aux affrontements entre factions rivales (voire du COVID), protestations contre des arrestations considérées comme arbitraires, colère dirigée contre l'ONU et ses services parallèles, affrontements de nature militaire ou non militaire entre clans et tribus, attaques entre bandes criminelles ou groupes armés.

La doctrine de l'ONU Police (ou UNPOL) pour l'exercice des opérations de paix, l'objectif majeur de la gestion de l'ordre public demeure – à l'instar de nombreux pays démocratiques occidentaux - de faciliter l'exercice des droits fondamentaux de la population sans perturber ni entraver à l'excès l'ordre établi, et de concilier le droit de se réunir pacifiquement sans générer d'atteintes graves à la sécurité publique. L'action UNPOL est fortement imprégnée des valeurs centrales du maintien de la paix : la protection des civils et les droits de l'Homme.

### II – Principes d'emploi à l'ONU Police

Dans les pays où l'ONU est présente pour l'installation d'opérations de maintien de la paix, l'ONU est organisée en 3 composantes : civile, militaire, police. La composante regroupant les unités de police est dénommée « UN Police ou UNPOL ». Cette composante UNPOL adapte ses deux modes d'action principaux en matière de maintien et rétablissement de l'ordre public (aussi appelé MROP). En premier lieu, il s'agit de soutenir les institutions locales. A cet effet, d'une part, et sur le moyen/long terme (3 à 15 ans ou davantage selon la durée de la présence onusienne de la UNPOL), UNPOL soutient la reconstruction et la réforme des forces chargées de l'ordre et de l'application des lois (Police Nationale, Gendarmerie, Garde Nationale, autres polices...), notamment dans le cadre de la doctrine onusienne de la « Réforme du Secteur de Sécurité » (RSS). Ce renforcement des capacités policières engendre - entre autres choses comme les formations, constructions immobilières, colocations d'unités (conseils et soutiens techniques dans les unités de police...) - les capacités de maintien et de rétablissement de l'ordre public (MROP).

D'autre part, une réponse immédiate sur le terrain prend le plus souvent la forme d'un soutien opérationnel aux forces de police ou de sécurité intérieure - Police, Gendarmerie, Garde Nationale - du pays hôte. La Police UNPOL peut cependant être amenée à des opérations directes et indépendantes au Maintien et Rétablissement de l'Ordre Public (MROP) lorsque le mandat reçu du Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU, siégeant à New York) le permet. En effet, s'agissant de situations urgentes ou lorsque les forces locales sont absentes ou inopérantes, les « Unités de Police Constituées » de l'ONU (ou « Formed Police Units » ou FPU en anglais) représentent le dispositif majeur de l'ONU en MROP, notamment dans le cadre des quelques missions dites « exécutives » des mandats onusiens.

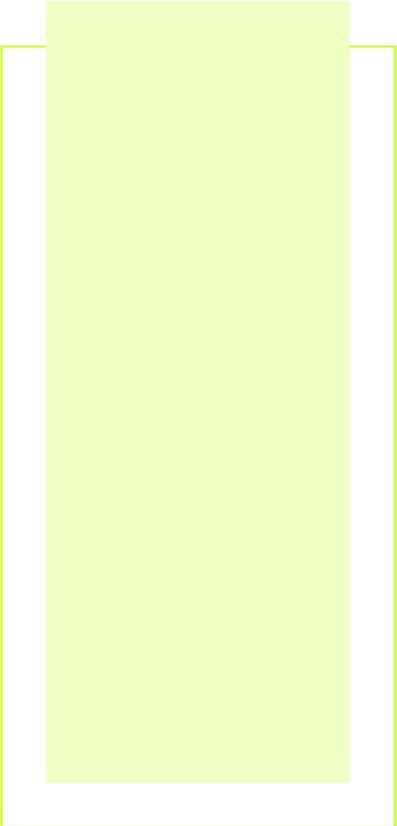
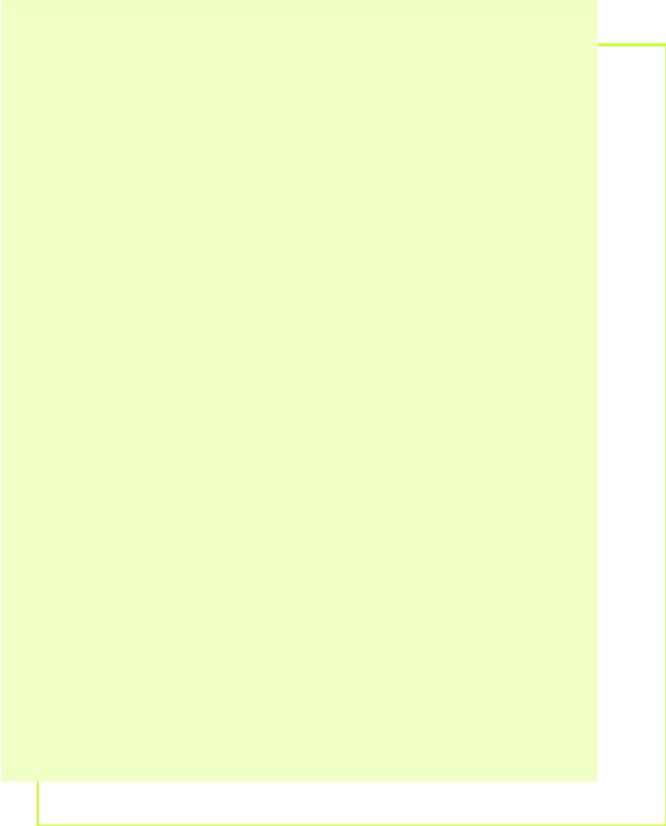
Pour ces compagnies dites FPU en anglais - équivalentes aux unités françaises dites CRS ou EGM détaillées plus bas - le maintien de l'ordre regroupe traditionnellement des actions de prévention (recherche du renseignement par des patrouilles, protection de sites ou de personnes, présence dissuasive en certains points, contact avec la population, etc...) mais aussi des activités plus offensives comme la gestion et le contrôle des foules, la dispersion d'attroupements ou la répression d'émeutes.



Types de lanceurs et munitions autorisées

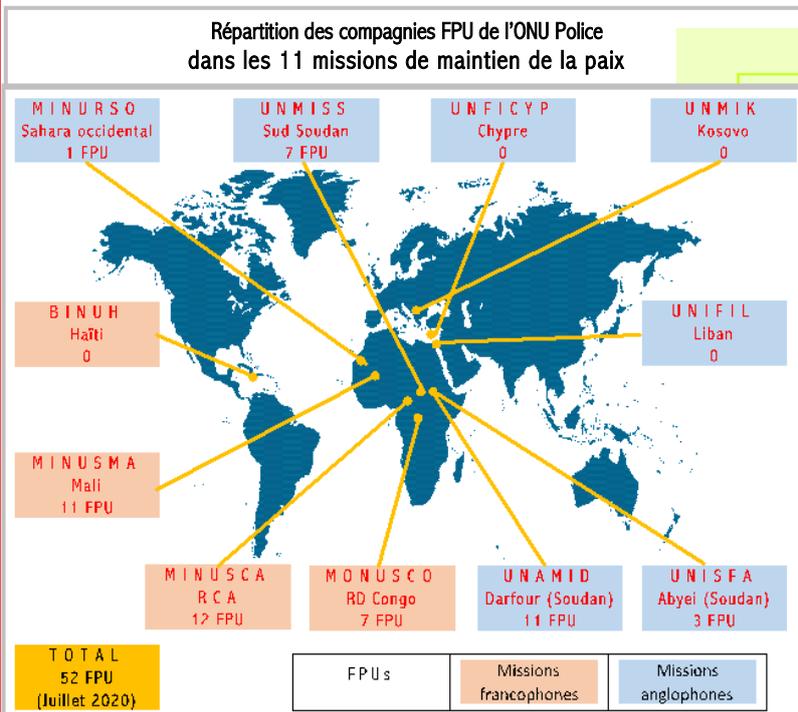
Côté cadre légal, des textes fondateurs – révisés

(Suite page 6)



## Un officier de gendarmerie au sein de l'O.N.U. (suite)

(Suite de la page 6)



anglais) qui est soutenu par le « Coordinateur des unités FPU » et son équipe qui assure la surveillance de toutes les unités sur un même territoire accueillant l'ONU comme la RCA, le Mali, la RDC ou encore la Somalie (cf carte annexée).

### 33/ Présence des forces de police à l'ONU:

Le budget actuel de l'ONU-Opérations de Paix permet de soutenir financièrement le déploiement maximal de 56 unités de maintien de l'ordre, soit 8.625 personnels. Actuellement 52 compagnies FPU sont engagées exclusivement sur le continent Africain (voir carte et localisations page suivante) pour des raisons conjoncturelles (11 compagnies FPU en Haïti jusque 2018). Les FPU sont toutes déployées pour 12 mois consécutifs, dans des conditions d'hébergement et d'alimentation considérées comme « spartiates », où l'espace de vie individuel est particulièrement contraint. Chaque personnel des unités FPU, logé et nourri gracieusement, bénéficie par l'ONU d'un congé de 2 semaines chaque semestre, d'une prime identique mensuelle (1.300 euros environ), une prime annuelle pour

congé (20 euros environ) et une autre quotidienne (1.20 euro environ).

Pour l'avenir, l'ONU Police envisage un pourcentage de 33 % de personnels féminins dans les forces UNPOL qualifiées de « policiers individuels », et de 25 % pour les membres des compagnies collectives. Les effectifs féminins progressent autant pour les policiers déployés individuellement qu'au sein des compagnies onusiennes FPU.

En revanche, une faiblesse demeure dans les postes à responsabilité pour lesquels le volume de femmes reste encore sous-dimensionné ou insuffisant, faute par ailleurs de candidates dans certains postes dans des conditions logistiques difficiles, ou des fonctions requérant une très forte expérience de terrain.

Au-delà de la grande diversité des pays proposant leurs unités à l'ONU, ces compagnies FPU pourraient apporter un professionnalisme et des résultats plus homogènes dans le travail quotidien. Les évaluations globales des FPU, menées entre 2010 et 2015, ont révélé dans le passé des lacunes opérationnelles. Le Groupe Indépendant de Haut Niveau de New York - chargé d'étudier les opérations de paix - a noté dans son rapport de 2015, que des améliorations devenaient indispensables dans la phase de formation lors du pré-déploiement et au contrôle de la préparation opérationnelle des FPU, pour donner de la crédibilité à la surveillance administrative et opérationnelle des unités, pour les pays contributeurs et pour l'ONU. De fait, après de nouveaux audits, « l'évaluation des performances des FPU » fait l'objet d'un nouvel encadrement réglementaire depuis 2019. De fait, et lors des déploiements, une évaluation trimestrielle est effectuée pour chaque FPU et conduit à la rédaction de tableaux de bord utiles pour les chefs de composantes police (dans les Missions) et aux décideurs de l'ONU à New York pour assurer une gestion davantage éclairée de la performance des FPU en opérations de paix. Ces données sont également partagées avec les pays contributeurs de police, pour un meilleur dialogue de gestion des unités.

Par ailleurs, dans le cas de situations très dégradées (émeutes généralisées, attaques entre bandes armées) où la présence d'armes de nature militaire est envisagée ou avérée (type armes automatiques AK47), ou lorsque les menaces dépassent les capacités des compagnies FPU, les autorités de police UNPOL transfèrent localement la responsabilité des mesures d'exécution aux commandants des forces militaires onusiennes, dans le cadre d'un concept onusien pré-signé ou d'une convention bilatérale.

Par ailleurs, la doctrine de l'ONU stipule que les bataillons, compagnies et sections militaires de la Mission peuvent se voir confier des missions MROP, isolément ou de façon combinée avec UNPOL ou les forces de police locales, dans des considérations spécifiques et extrêmes ; notamment quand les militaires onusiens sont stationnés dans des zones isolées et que les forces UNPOL, tout comme les forces du pays hôte, ne sont pas présentes ou pas disponibles. C'est pourquoi les personnels UNPOL forment localement quelques unités militaires onusiennes (principe d'un peloton au moins par bataillon) au rudiment du MROP et pour des missions essentiellement défensives.

Enfin, les FPU peuvent être amenées à participer à des missions exogènes du MROP, comme la participation à la sécurisation des élections, la gestion des multiples conflits armés entre groupes rebelles ou mercenaires armés, l'application d'accords de paix non respectés, la protection des personnels humanitaires, la participation aux activités criminelles transfrontières (trafic d'armes, commerce illicite, exploitation illégale et trafic de ressources naturelles).

Au final et pour l'essentiel, les compagnies FPU demeurent le bras armé de l'ONU pour épauler le gouvernement et les unités de police locales, souvent dénuées de moyens minimaux, pour protéger les populations dans les zones et conditions de plus en plus difficiles ou hostiles.

## *Acquisition du Grand Aigle du Maréchal GROUCHY*

Directeur de la publication  
Professeur (E) Daniel BONTOUX  
15 rue Barbatte  
86000 - POITIERS  
Téléphone : 06 07 29 82 67

Rédacteur en Chef  
Cdt (er) Michel BAQUIER  
Secrétaire départemental  
Téléphone : 06 98 39 20 59  
Messagerie : [smlh86@sfr.fr](mailto:smlh86@sfr.fr)



Retrouvez la SMLH sur le Web!

<http://www.smlh.fr>

<http://www.smlh86.fr>

Le musée vient tout juste d'accueillir dans ses collections l'insigne de grand aigle de la Légion d'honneur du maréchal Grouchy (1766-1847). Cette attribution est un témoignage des honneurs accordés par Napoléon en campagne.



Avers



Revers

Fait chevalier de la Légion d'honneur en 1803, puis grand officier le 14 juin 1804, le maréchal Grouchy reçut les insignes de grand aigle de la Légion d'honneur peu après la paix de Tilsit, le 13 juillet 1807, pour son comportement exemplaire lors des batailles d'Eylau et de Friedland.

Bien que lié au désastre de Waterloo et à la légende noire qui l'entoure, Emmanuel de Grouchy demeure un officier de cavalerie digne d'intérêt à bien des égards. « C'est surtout un professionnel, un chef de cavalerie [...]. Il a du bon sens, il est fiable et compétent », écrit l'écrivain Andrew Field.

Son insigne, acquis par dation par le musée, est d'un modèle unique. L'anneau de bélière permet la rotation de la croix, ingéniosité technique qui ne se rencontre sur aucun modèle de Légion d'honneur connu. La couronne est d'une taille et d'une forme inhabituelle, en comparaison aux modèles conservés dans les collections nationales.

Extrait du site de la Grande chancellerie : <https://www.legiondhonneur.fr/fr/search/node/grouchy>

## *Portraits de décorés (suite et fin)*

(Suite de la page 2)



### *Edmonde CHARLES - ROUX*



**Edmonde CHARLES-ROUX**, née le 17 avril 1920 à Neuilly-sur-Seine, est une femme de lettres française. Elle est, au cours de la Seconde Guerre mondiale, infirmière ambulancière volontaire tout d'abord dans une unité de la Légion étrangère, le 11<sup>e</sup> régiment étranger d'infanterie. Elle est blessée à Verdun en portant secours à un légionnaire.

Elle entre en résistance et après le débarquement de Provence, elle est rattachée à la 5<sup>e</sup> division blindée où elle exerce encore comme infirmière mais aussi comme assistante sociale divisionnaire. Elle a sous sa tutelle le 1<sup>er</sup> Régiment étranger de cavalerie (le 1<sup>er</sup> REC) et le Régiment de marche de la Légion étrangère (RMLE). Décorée de la croix de guerre avec plusieurs citations, elle est nommée chevalier de la Légion d'honneur en 1945 et reçoit la distinction de « vivandière d'honneur » du RMLE des mains du colonel Gaultier, chef de corps.

Prix Goncourt en 1966 pour le roman *Oublier Palerme* elle est, de 1983 à 2016, membre de l'académie Goncourt qu'elle préside de 2002 à 2014.

**Edmonde CHARLES-ROUX** continuera à honorer la Légion étrangère de son implication auprès des légionnaires les plus démunis durant plus de soixante ans et reçoit en 2007 la distinction et le grade de *caporal d'honneur* de la Légion étrangère. Elle décède le 20 janvier 2016.

## *Le coin du Secrétaire*

Comme un autre plus célèbre, j'ai moi aussi fait un rêve : « j'étais devant une bonne choucroute accompagnée d'un Sylvaner comme on dit « de derrière les fagots »; l'ambiance était joyeuse, de bonne tenue et nous frôlions la centaine, sociétaires et conjoints compris ... cela faisait bien longtemps que nous n'avions pas été aussi nombreux.

Regardant autour de moi, je ne vis pas de masques posés, pas de barrières sanitaires, 10 par tables comme autrefois ... »

Et je me suis réveillé ... la choucroute n'étant pas au menu habituel de nos libations devait souligner un goût personnel que je n'étudierai pas ici. Par contre, la centaine de convives m'a semblé relever d'un stress « post traumatique » aisément identifiable : comment vont se passer nos retrouvailles après une si longue absence ? De grâce, considérez que votre présence sera mon traitement ... et un grand futur MERCI ...



#### Congrès national :

Mardi 28 septembre 2021 à  
Saint Germain en Laye de 9 à 13 heures  
Théâtre Alexandre Dumas.

#### *Infos du Siège et autres ...*

#### Ordre national de la LH :

Dernières nominations et promotions aux  
J.O. : n° 316 & 67.  
(+ de nombreuses nominations individuelles)